RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Lycée Professionnel Aristide BRIAND

LYCÉE PROFESSIONNEL ARISTIDE BRIAND

CONSEIL D'ADMINISTRATION
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE N°2
DU 30 NOVEMBRE 2021

2 RUE PIERRE SÉMARD
B.P. 3126 – 27031 EVREUX Cedex
☎ 02.32.23.69.00
E.MAIL : 0270016w@ac-rouen.fr

Nombre de membres titulaires : 26
Nombre de présents titulaires : 14
Quorum: 14

Membres présents :

Membres de l'établissement siégeant de droit : M. Jean-Michel DIOT, M. Antoine VAILLANT, Mme Florence DAMERON, Mme Catherine QUENEUILLE

Représentants des personnels d'enseignement et d'éducation : Mme TRAORE, Mme JANAS, Mme LEMOULANT, Mme JEANNE, M. LUBAT, M. PELISSIER

Représentants des parents d'élèves:/

Représentants de la collectivité de rattachement: Mme BAKI

Représentant de la commune : Mme CASTELNAU

Personnalité qualifiée : Mme GOSSE, M. STEINECK

Représentants des élèves : /

Membres excusés :
Mme TREMEL, représentante de la collectivité de rattachement
Mme GIFFAUT, représentante des parents d'élèves
Mme LAOUINI et Mme ORDONEZ, représentantes des personnels d'enseignement

Membres absents :
M. NARANCITCH, représentant de la collectivité de rattachement
M. MABIRRE représentant de l'agglomération
Mme HAMDIA, M. ZAHOUANI, M. MELLIER, représentants des parents d'élèves
Herwan COLOVRAY, Douaa AZEROUJAL, Louna RODRIGUEZ-VEGAS, Mohamed SAID et Léo SALMON, représentants des élèves

Nature des questions traitées : Pages

I -	CONSEIL D'ADMINISTRATION	3
II.-	AFFAIRES FINANCIERES	3-4-5
III. -	QUESTIONS DIVERSES	5

La secrétaire de séance,

Catherine QUENEUILLE

Le Proviseur,

Jean-Michel DIOT

Le Proviseur ouvre la séance à 18h00, en présence de 14 membres pourvus d'une voix délibérative.

Il donne lecture de l'ordre du jour de la séance.

Conformément au règlement intérieur du Conseil d'Administration, il est procédé à la désignation d'un secrétaire de séance, Mme Catherine QUENEUILLE se porte volontaire.

Le Proviseur soumet l'ordre du jour à l'approbation des membres.

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

I - CONSEIL D'ADMINISTRATION

- **Approbation du procès-verbal du 21 octobre 2021**

Le procès-verbal de la séance du 21 octobre 2021, transmis par voie électronique, est soumis au vote pour approbation :

Votants :14	Abstentions : 1	Bulletins nuls : 0
Pour : 13	Contre : 0	Refus de prendre part au vote : 0

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents.

- **Projet d'établissement 2021-2025**

Monsieur Le Proviseur présente les 4 axes du projet d'établissement :

- Favoriser un climat scolaire serein et propice aux apprentissages
- Persévérance scolaire : réussir en tant que lycéen
- Favoriser l'ambition
- Construire un parcours culturel de la seconde au post-bac

Monsieur le Proviseur en profite pour préciser aux membres du Conseil d'Administration que le « pass culturel » est étendu aux élèves de moins de 18 ans qui devront le valider avant le 18 décembre.

Le projet d'établissement est soumis au vote :

Votants :14	Abstentions : 0	Bulletins nuls : 0
Pour :14	Contre : 0	Refus de prendre part au vote : 0

Acte n°2021/12

Le projet d'établissement est adopté à l'unanimité des membres présents.

II – ORGANISATION SCOLAIRE

- **Conventions**

  - **Convention avec l'Ecole nationale de Police de Oissel**

Madame la secrétaire Générale – Agent comptable sollicite les membres du Conseil d'Administration afin d'autoriser la signature d'une convention relative à l'hébergement des élèves de bac pro métiers de la sécurité, durant leur formation à l'école nationale de police de Oissel :

8 élèves de TBMPS du 3 janvier au 7 janvier 2022 et du 31 janvier au 4 février 2022,
15 élèves de 1BPMS du 14 au 18 mars 2022.

La convention est soumise au vote :

Votants :14	Abstentions : 0	Bulletins nuls : 0
Pour :14	Contre : 0	Refus de prendre part au vote : 0

Acte n°2021/10

La convention est adoptée à l'unanimité des membres présents.

- **Convention avec « Artisans du Monde »**

Madame la secrétaire Générale – Agent comptable sollicite les membres du Conseil d'Administration afin d'autoriser la signature d'une convention avec l'association « Artisans du Monde » pour une prestation de sensibilisation des élèves d'une classe de commerce au commerce équitable.

La convention est soumise au vote :

Votants :14	Abstentions : 0	Bulletins nuls : 0
Pour :14	Contre : 0	Refus de prendre part au vote : 0

Acte n°2021/7

La convention est adoptée à l'unanimité des membres présents.

- **Convention pour intégration d'apprentis**

Madame la secrétaire Générale – Agent comptable sollicite les membres du Conseil d'Administration afin d'autoriser la signature d'une convention avec l'IFPRA (CFA académique de Normandie) dont l'objet est la mise en œuvre de la formation en alternance d'apprentis en intégration au lycée professionnel.

La convention est soumise au vote :

Votants :14	Abstentions : 0	Bulletins nuls : 0
Pour :14	Contre : 0	Refus de prendre part au vote : 0

Acte n°2021/11

La convention est adoptée à l'unanimité des membres présents.

- **Voyage en Espagne**

Madame la secrétaire Générale – Agent comptable détaille le budget du voyage prévu à Barcelone début avril 2022 pour 48 élèves de premières. Le coût total est de 18 109,07 € (le lycée récupérera l'avoir de 10 543 € avec l'organisme de voyage CLC), la participation de l'établissement pour les accompagnateurs s'élève à 1 362,08 €, la part demandée aux familles, après le don de l'association bac pro commerce et les recettes des ventes réalisées par les élèves, est fixée à 223 €.

Le budget du voyage est soumis au vote :

Votants :14	Abstentions : 0	Bulletins nuls : 0
Pour :14	Contre : 0	Refus de prendre part au vote : 0

Acte n°2021/9

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents.

- **Budget prévisionnel du lycée professionnel pour l'exercice 2022**

Madame la secrétaire Générale – Agent comptable présente le rapport de l'ordonnateur (document projeté) et explique la construction du budget 2022, basé sur l'année 2021 avec des ajustements car l'année 2021 a encore été impactée par la crise sanitaire.

Le budget prévisionnel 2022 s'élève en dépenses à 222 323 € et en recettes à 191 730,03 €

En 2022, l'augmentation du volume du budget s'explique par les deux voyages prévus à Barcelone et Berlin.

La baisse des recettes s'explique par :
-la réduction de la Dotation Globale de Fonctionnement, calculée en fonction de l'effectif des élèves -en baisse au lycée professionnel- et de la catégorie des formations,
-et la baisse importante de la taxe d'apprentissage, seulement 4 563,61 € reçus en 2021

Pour les activités pédagogiques, les crédits par matière sont renouvelés, malgré la baisse des recettes de taxe d'apprentissage.

Le budget est déficitaire, un prélèvement sera effectué sur les fonds de roulement. Après prélèvement, les fonds de roulement correspondront à 30 jours de fonctionnement.

Le budget prévisionnel 2002 est soumis au vote :

Votants :14	Abstentions : 0	Bulletins nuls : 0
Pour :14	Contre : 0	Refus de prendre part au vote : 0

Acte n°2021/8

Le budget est adopté à l'unanimité des membres présents.

III – QUESTIONS DIVERSES

Pas de questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h55

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Lycée Aristide Briand
Évreux (27)

LISTE D'EMARGEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ANNEE SCOLAIRE 2021-2022

LYCEE PROFESSIONNEL ARISTIDE BRIAND EVREUX

Mardi 30 novembre 2021

NOM PRENOM	Fonctions	EMARGEMENT
M. DIOT Jean-Michel	Proviseur	
M. VAILLANT Antoine	Proviseur Adjoint	
Mme DAMERON Florence	Agent Comptable	
Mme QUENEUILLE Catherine	DDFPT	
M. NARANCITCH Camille	Représentant de la collectivité de rattachement	
Mme TREMEL Emmanuelle	Représentant de la collectivité de rattachement	Excusée
Mme CASTELNAU Caroline	Représentant de la Commune	
M. MABIRE Arnaud	Représentant de la Commune	
Mme GOSSE Nadège	Personnalité(s) qualifiée(s)	
M STEINECK Hervé	Personnalité(s) qualifiée(s)	
Mme ORDONEZ Mélanie	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	Excusée - Remplacée
M. LUBAT Arnaud	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	
Mme TRAORE Aminata	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	
M. PELISSIER Thomas	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	
Mme JEANNE Christelle	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	
Mme LAOUINI Hanen	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	Excusée
Mme JANAS Jessica	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	
GIFFAUT Sandrine	Représentant des parents d'élèves	Excusée
HAMDIA Fatima	Représentant des parents d'élèves	
ZAHOUANI Younes	Représentant des parents d'élèves	

MELLIER Cédric	Représentant des parents d'élèves	Excusé
COLOVRAY Herwan CG1	Représentant des élèves	
AZEROUAL Douaa 1STMG4	Représentant des élèves	
RODRIGUEZ-VEGAS Louna TA	Représentant des élèves	
SAID Mohamed TRH	Représentant des élèves	
SALMON Léo TG	Représentant des élèves	
suppléants		
Madame PIEL Alexandra		
Mme BAKI Gisèle	C.R. de Normandie –	
Mme LEON Patricia		
M. ERRAMMACH Youssef		
Mme LEMOULANT Florence		
M. BACHELET Alexandre		
Mme DESACHY Livia		
Mme GARCIA ACOSTA Karima		
M. BEGRAND Olivier		
M. AMBOURG Valentin		
Mme LAMY-DIONIS Emmanuelle		
LOPES VENANCIO-LAMBIN Paul CG1		
BAH Adama Cira 1A		
BENTALHA Anissa TA		
LEMARIE Noémie TI		
FERNANDEZ LOPEZ Esteban 1D		